

# LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

AVRIL 2021

N° 266

*Presqu'île de charme*



C'est le printemps  
au **Domaine de l'ERMITAGE**



VILLE DE  
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER  
04 94 11 51 60  
[www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)  
f Le Mandréen - Saint-Mandrier-sur-Mer





# ÉDITO

## De l'action et du verbe.

Depuis un peu plus d'un an, les Mandréens ont décidé de nous reconduire dès le 1<sup>er</sup> tour de l'élection municipale à la gestion de notre commune, et ce, avec une large majorité. Ils ont été convaincus par le bilan élogieux de nos réalisations et de notre bonne gestion, bref de nos actions en général.

Dès le lendemain de notre élection, nous avons eu à affronter les conséquences de la Covid qui s'est répandue très vite y compris sur notre territoire. Dès lors, nous avons essayé de protéger et d'aider les Mandréens en fabriquant des masques, en les distribuant à la population, en organisant des livraisons de produits frais ou de médicaments et en informant la population de l'évolution de la pandémie. Aujourd'hui, nous nous battons encore pour faire vacciner les Mandréens et en particulier les plus fragiles d'entre eux. Nous sommes encore dans l'action !

Ce mois-ci, nous avons voté le budget communal qui va nous permettre de débiter deux projets structurants pour la commune. Il s'agit du foyer des jeunes et de la médiathèque au village puis du centre aéré et du CNRR au Pin Rolland dans la propriété Fliche. Dans le prochain Mandréen, Mme La 1<sup>ère</sup> adjointe vous détaillera largement ce budget 2021. Là aussi, nous sommes encore dans l'action !

Quand dans la Métropole nous participons activement pour améliorer la qualité de l'air en mettant en service des bus avec une motorisation au gaz ou pour obliger les ferries qui passent devant chez nous à utiliser un fioul à bas niveau de soufre,

nous sommes dans l'action !

A contrario, certains, tout au long de l'année, en parlant de tsunami suite à un tremblement de terre, de risque nucléaire dû à la présence d'une base de sous-marins nucléaires ou de pollution par le trafic maritime auxquels seraient soumis les Mandréens, ceux-là sont dans le verbe !

Les mêmes encore, demandent à M. Le Préfet de déclasser la baie du lazaret, ce qui provoquerait la fermeture de l'élevage des moules, alors que des études sont en cours pour démontrer que les analyses anormales enregistrées dernièrement sont d'origine aviaire (oiseau). Ceux-là sont uniquement dans le verbe !

Alors, délibérément parce que c'est mon caractère, que l'éducation que j'ai reçue m'incite à entreprendre et non à attendre, je suis dans l'action et non dans le verbe.

Notre équipe, parce qu'elle s'est engagée vis-à-vis des Mandréens sur un programme détaillé et chiffré, que vous avez largement plébiscité, tout en permettant aux citoyens de s'exprimer dans le cadre d'une participation citoyenne, notre équipe est résolument dans l'action.

Parce qu'elle est dans l'action, quoiqu'il arrive dans ces prochaines semaines, nous serons toujours dans l'action pour protéger les Mandréens, faire avancer notre commune, vous pouvez compter sur nous.

Le Maire,  
Gilles **VINCENT**



# NOS JOIES, NOS PEINES...

## BONJOUR LES BÉBÉS !

<b>Aymeric POISOT</b>	24/02/2021
<b>Cali BENNETT GIRARDOT</b>	02/03/2021
<b>Jake BENNETT GIRARDOT</b>	02/03/2021
<b>Ulysse GÉRÉ BERTRAND</b>	06/03/2021
<b>Isaiah CABLANE</b>	20/03/2021

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

<b>Lucien DELOOF</b>	19/02/2021	74 ans
<b>Maryvonne MAZURE</b> née GILANT	24/02/2021	75 ans
<b>Colette PEYROT</b> née JUSTET	28/02/2021	94 ans
<b>LOMONACO Gaëtan</b>	05/03/2021	93 ans
<b>Lucien FLURIAN</b>	07/03/2021	90 ans
<b>Marguerite NÉGRON</b> née HORARD	11/03/2021	97 ans
<b>Joseph FORTI</b>	12/03/2021	93 ans
<b>Jean VINCENT</b>	13/03/2021	99 ans
<b>Maurice OUDIN</b>	17/03/2021	86 ans

## PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h 00 à 8 h 00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17. L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

## VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis à l'accueil de la Mairie.

### LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

Disponible sur

[www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

**Directeur de la Publication :** Gilles VINCENT  
**Rédaction, création graphique, mise en page :** Service Vie de la Cité.  
**Crédits photos :** Vie de la Cité, associations, Patrick LECONTE  
**Photo de couverture :** Dany ROUSSEAU  
**Impression :** Imprimerie Joubert  
06517 CARROS

Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : [viecite@ville-saintmandrier.fr](mailto:viecite@ville-saintmandrier.fr)

# ACTUALITÉ MUNICIPALE

## Nous aidons nos **COMMERÇANTS** tout en faisant **DU BIEN À LA NATURE**

La municipalité vous informe qu'une distribution de "sacs de courses" en tissu sera effectuée :

sacs plastique que nous retrouvons souvent dans notre belle Méditerranée et sur nos plages.

**Samedi 24 avril 2021**  
de 8 h à 12 h

**Place des Résistants ET Parking Sainte Asile**

Sur présentation d'un justificatif de domicile, il vous sera remis un sac par foyer.

Nous nous inscrivons ainsi dans la charte "Zéro plastique" signée avec la Région et l'État, ayant pour but de préserver le milieu marin. En mettant à votre disposition des contenants réutilisables, nous espérons contribuer à une diminution des

C'est sacs sont à l'effigie de la commune et de nos commerçants.

Consommez bien, consommez Mandréen !

Annie **ESPOSITO**  
1ère adjointe au Maire  
Catherine **DEFAUX**  
Adjointe au Maire chargée  
de la Transition écologique et Biodiversité  
Laure **PICHARD**  
Conseillère Municipale déléguée  
à l'Emploi et au Commerce



## L'OPÉRATION FACADES continue Formule avec architecte conseil

La commune de Saint-Mandrier s'est engagée, depuis plusieurs années, dans un programme de mise en valeur du centre-ville.

Communément appelé "OPÉRATION FACADES", ce programme a pour objectif d'améliorer le cadre de vie des habitants et de renforcer l'attractivité de la commune en incitant les propriétaires à effectuer des ravalements de façade de qualité.

**L'opération repose sur un dispositif comprenant deux types d'aides destinées aux propriétaires :**

- Une aide financière de la ville, sous forme de subventions au ravalement,
- Une aide technique et architecturale assurée par un architecte mis gratuitement à disposition par la Commune.

L'engagement du propriétaire sur un programme de travaux de qualité constitue la contrepartie de l'aide financière.

**Les conditions pour bénéficier de ces aides :**

- L'immeuble concerné doit faire partie du périmètre d'opération,
- Les travaux ne doivent pas débiter avant l'ouverture du dossier de demande.

**La nature des travaux subventionnables :**

- Réfection complète d'enduit ou simple mise en peinture de l'enduit,
- Mise en peinture de l'ensemble des éléments de la façade : menuiseries, ferronnerie,...

**Le mode de calcul de la subvention communale :**

- La subvention allouée peut couvrir jusqu'à 30 % du montant TTC des travaux plafonnée à 51 €/m<sup>2</sup> pour une réfection d'enduit et à 22 €/m<sup>2</sup> pour une remise en peinture.

Pour animer cette opération, la ville a missionné **SOLIHA Var** (Association partenaire du Département), pour mettre à disposition des habitants un architecte DPLG spécialisé dans les techniques de ravalement du bâti ancien et une conseillère en habitat chargée d'informer, conseiller et assister administrativement les personnes intéressées par l'opération ainsi que sur l'ensemble des aides liées à l'amélioration de l'Habitat.

**Pour tout renseignement, Contacter le Service Urbanisme 04 94 11 24 51**

Source : SOLIHA Var



## Programme annuel des CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES 2021

**Sous réserve des prescriptions sanitaires**

**Dimanche 25 avril**

- Journée Nationale des Victimes et des Héros de la Déportation.  
**10h30** : Office religieux,  
**11h20** : Cérémonie au monument aux morts.

**Samedi 8 mai**

- Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 (bleuet de France).  
**10h30** : Office religieux,  
**11h20** : Cérémonie au monument aux morts.

**Mardi 8 juin**

- Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France en Indochine.

**Vendredi 18 juin**

- Anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle.

**Vendredi 27 août**

- Commémoration de la Libération de Saint-Mandrier.

**Lundi 1er novembre**

- Cérémonies de la Toussaint.

**Dimanche 7 novembre**

- Fête des Forces Armées Italiennes.

**Jeudi 11 novembre**

- Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 (bleuet de France).

**Dimanche 5 décembre**

- Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie.

Fabrice **DEDONS**  
Conseiller municipal délégué aux associations et  
Cérémonies patriotiques  
Correspondant Défense



## REFUS DE COLLECTE CONTACTER LE 04 94 06 69 75



Vous avez peut-être constaté sur votre poubelle à recyclables ou à ordures ménagères, un bandeau indiquant en rouge « refus de collecte ». En effet, les ambassadeurs du tri du SITTOMAT parcourent les communes adhérentes et soulèvent les couvercles des poubelles pour contrôler vos déchets.

En cas d'erreur de tri, ou si vous jetez des emballages dans vos ordures ménagères, ils apposeront ce bandeau.

Dans ce cas, votre poubelle ne sera pas ramassée par la société de collecte.

Les ambassadeurs vous indiqueront alors, dans un courrier déposé dans votre boîte aux lettres, la raison de ce refus de tri qu'il conviendra de corriger.

Même si notre commune a de bons résultats en matière de tri des emballages, nous avons encore une marge de progression.

Le Maire,  
Gilles VINCENT

## Chemin ARDISSONE

Suite à l'incendie de juillet 2019, les pins qui ont brûlé ont été attaqués par des scolytes, insectes qui se nourrissent de bois et qui finissent par scléroser les arbres jusqu'à leur chute.



Scolyte

Si la commune et la Métropole ont rapidement abattu les arbres sur la partie publique après l'incendie en vue de la replantation, les propriétaires privés, quant à eux, ont laissé leur forêt en l'état.

Ainsi, tous les jours des arbres tombent ici ou là...

Devant le danger représenté par ces chutes aux abords du sentier du littoral et du chemin Ardissonne qui sont très fréquentés, nous avons, dans le cadre de l'arrêté préfectoral de lutte contre l'incendie, profité du débroussaillage sur 50 mètres autour des chemins pour couper les arbres menaçants.

Grâce à nos équipes de la Métropole et de la commune, nous avons ainsi pu rouvrir le chemin Ardissonne qui était fermé par arrêté municipal pour permettre à la population de parcourir ce chemin qui relie le village à la Renardière et profiter à nouveau d'une magnifique vue sur la Coudoulière.



Le Maire,  
Gilles VINCENT

## Les ORCHIDÉES de Provence

A l'approche du printemps, ici ou là, dans quelques clairières de notre forêt, apparaissent des orchidées de Provence. Sur la commune, nous trouvons des ophrys et des serapias.



La particularité de l'orchidée est d'émettre une substance olfactive voisine des phéromones sexuelles des insectes femelles. Ainsi, certaines orchidées prennent l'allure d'abeilles, mouches ou papillons, certaines fois avec des teintes jaunes ou brunâtres et deviennent ainsi de véritables leurres pour les insectes qui essayent alors de s'accoupler avec la fleur. L'insecte féconde alors la fleur avec le pollen qu'il transporte et qui est issu des fleurs voisines. Elles ont d'ailleurs souvent un nom d'insecte : ophrys abeille, papillon, bécasse.

Une des autres particularités réside dans la symbiose entre l'orchidée et un champignon microscopique qui colonisera les racines et aidera l'orchidée à pousser dans le sol, éléments minéraux et eau.



Ophrys



serapias

Et oui, nous pouvons écrire que la nature est belle !

C'est pourquoi il ne faut pas cueillir les orchidées de nos forêts car une fois coupées elles dépérissent rapidement, ni les prélever pour les replanter, cela ne fonctionnerait pas.

Contemplez-les, photographiez-les et laissez la nature embellir nos forêts et clairières.

Le Maire,  
Gilles VINCENT

## BOURSE AU PERMIS



La ville de Saint-Mandrier-sur-Mer donne la possibilité aux jeunes résidents mandréens de 16 à 25 ans de bénéficier d'une aide au financement de leur permis de conduire en contrepartie de 40 heures de travail effectuées dans le domaine social, humanitaire ou environnemental.

Cette aide est de 50% du financement du permis (plafonnée à 465 €).

Pour pouvoir en bénéficier, il vous faut remplir un dossier de demande qui sera étudié par la commission jeunesse.

La date de dépôt des dossiers de demande de bourse au permis de conduire est prorogée jusqu'au **lundi 26 avril 2021**.

Retrait et dépôt des dossiers au service Vie de la Cité, rue Anatole France.

Catherine **DEFAUX**  
Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse

## Calendrier de collecte AVRIL et MAI 2021

AVRIL 2021						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI 2021						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						



● Semaines de collecte des déchets verts

● Semaines de collecte des encombrants

○ Jours de non collecte

● Jours de collecte des bacs à couvercle jaune (papier et carton)

● Jours de collecte des ordures ménagères

● Jours de collecte des bacs à couvercle gris et sacs gris (bouteilles et flacons en plastique)

## Caisse des écoles – Patrimoine

### « Défi Orthographe - École Élémentaire Louis Clément »

Le jeudi 11 mars, nous nous sommes rendues à l'École Louis Clément pour remettre les livres obtenus par les élèves de l'école en récompense à leur participation au **défi orthographe scolaire** proposé en lien avec l'exposition "**Il était une fois mon école**" qui, nous l'espérons, pourra se tenir dès que possible au domaine de l'Ermitage.

Six classes du CP au CM2 ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à ce défi et nous remercions particulièrement les enseignants de l'école, Mmes MORNET, LHOMME, SEMADENI, LEULIETTE, MATTONE et M. DULOM, pour leur

implication et leur participation active à ce projet.

Comme à l'école élémentaire de l'Orée du Bois, la Caisse des écoles a offert à chaque classe, des livres choisis par les enseignants pour leur bibliothèque de classe, en lien avec des projets multiples : rallyes Lecture, sciences naturelles, mangas et bande-dessinée, mythologie grecque, découverte de la langue française et de la littérature...

Dans chaque classe, les enseignants ont voulu récompenser doublement les élèves n'ayant

fait aucune faute par la remise d'un diplôme de lauréat. Mais, tous les élèves ont brillamment réussi le défi proposé dans chaque classe et ont eu beaucoup de plaisir à participer. Bravo à tous !

Colette **DEMIERRE**  
Adjointe au Maire chargée  
des Affaires scolaires,  
Vice-Présidente de la Caisse des Écoles  
Sylvie **BECCHINO-BEAUDOARD**  
Conseillère Municipale déléguée au  
Patrimoine



CE1 CE2 Mme SEMADENI



Classe CE2 Mme LEULIETTE



CM1 CM2 de Monsieur DULOM



CP Mme MORNET



CM2 Mme MATTONE



CP CE1 mme LHOMME



Lauréats Mme MORNET

# Démocratie participative et BUDGET CITOYEN

Par délibération au conseil municipal, la commune a acté la création d'un budget participatif citoyen.

Un budget citoyen sera mis en place dans les semaines à venir et permettra aux Mandréens de proposer des projets. Ces projets seront soumis au vote de la population. Les Mandréens pourront choisir les projets qu'ils souhaitent voir réaliser.

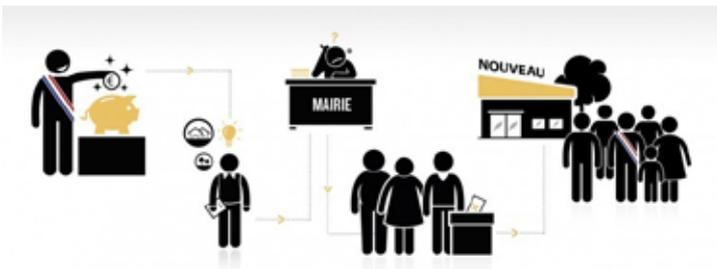
## C'est quoi un Budget participatif Citoyen ?

Le Budget participatif, c'est de l'argent alloué par la collectivité pour réaliser les projets proposés et votés par les citoyens selon un principe simple "Vous décidez. Nous (collectivité) réalisons."

Le Budget Participatif s'inscrit dans la démarche de démocratie participative qui vise à être à l'écoute des besoins des citoyens afin de pouvoir répondre à leurs besoins d'intérêt collectif.

La commune de Saint-Mandrier-sur-Mer a décidé de mettre en place un budget citoyen d'un montant de 50 000 € par an, soit près de 10€ par habitant (la moyenne nationale se situe à 6.50 € par habitant source [lesbudgetsparticipatifs.fr](http://lesbudgetsparticipatifs.fr)).

Tous les Mandréens de plus de 16 ans qui souhaitent contribuer à la transformation de leur ville peuvent soumettre leurs idées dans la rubrique dédiée.



## Comment cela fonctionne ?

La commune va créer un site internet dédié à la démocratie participative et au budget citoyen.

Les Mandréens qui le souhaitent pourront déposer leur projet qui sera ensuite soumis au vote par la population. Les projets choisis par la population seront ensuite réalisés sur la commune.

## Qui peut proposer un projet ?

Tous les Mandréens à partir de 16 ans sans condition de nationalité, à titre individuel ou collectif. Les déposants devront justifier de leur résidence à Saint-Mandrier.

## Quel type de projets ?

L'enveloppe dédiée est de 50 000 € en investissement. Les projets doivent entrer dans le cadre des compétences communales : Aménagement des espaces publics, Valorisation du patrimoine ; Espaces verts ; Citoyenneté ; Numérique ; Solidarités ; Education, Jeunesse ; Culture, Sport, Loisirs ; Sécurité, Tranquillité publique ; Bâtiments municipaux et équipements de proximité.

Un projet peut concerner un site, un bâtiment communal, un quartier ou l'ensemble de la ville ; il sera donc nécessaire au moment du dépôt de votre projet, de choisir son échelle : échelle quartier ou échelle ville.



## La commission municipale et extra-municipale pour la démocratie participative?

La commission municipale œuvre pour la mise en place du projet, son suivi et sa réussite. Avec l'aide des services compétents de la commune, elle s'assure de la faisabilité des projets et de l'intégration dans le champ des compétences communales.

La commission extra-municipale, composée des membres élus de la commission municipale et de 7 membres non élus représentant les Mandréens, sera réunie une à deux fois par an pour analyser tous les projets proposés et acter leur recevabilité ou non.

## Et ensuite ?

Chaque fois que nécessaire, la commune pourra également réaliser des sondages et votes pour demander l'avis aux Mandréens (ex : devenir d'un site, aménagements futurs, etc.). Vous l'avez compris, la parole est aux Mandréens.

Nous vous donnerons bientôt toutes les informations complémentaires (règlement intérieur, planning, modalités de participation et de votes) en espérant obtenir un maximum de participations pour le millésime 2021.

**Romain VINCENT**  
Adjoint au Maire chargé de l'Animation festive et culturelle,  
du Tourisme et des Associations

### Budget Investissement 2020 Antenne Saint-Mandrier :

Total engagé : 336 361,88 € sur un total budgétaire de 336 365,48 € (100 % du budget investissement engagé).

### Budget Fonctionnement 2020 Antenne Saint-Mandrier :

Total engagé 737 695,95 € (comprenant le budget de la collecte) sur un total Budgétaire de 747 281,12 € (99 % du budget fonctionnement engagé).

### Répartition des dépenses pour les postes les plus importants par compétence ou opération :

#### 1- Travaux d'aménagement de la voirie

**148 527,67 € TTC** qui concernent notamment :

- La création de trottoirs avenue de la Mer.
- L'aménagement de voies de la commune (travaux de grosses réparations) : Corniche d'or, place du 11 novembre, rue Frédéric Mistral, rue Jean Aicard, coccinelles, cigales, parking place des Résistants, rue des Écoles, boulevard de Bretagne, avenue de Provence, Orée du bois, avenue Flandres Dunkerque, avenue Fliche-Bergis (reprise du tapis), boulevard Sainte Asile.
- Rénovation du Kiosque de la place de Résistants : 11 394,00 € TTC.
- Achats de mobiliers urbains (bancs, corbeilles, barrières...) et signalisation verticale : 8 418 € TTC.
- Installation de jeux pour enfants place des Résistants et square Flandres Dunkerque : 10 657,19 € TTC.
- Achat d'outillage et d'équipement de voirie : 3 759,88 € TTC.

#### 2- Espaces Verts (plantations et aménagements)

**79 126,85 € TTC** en investissement qui concernent notamment :

- Protection par cheminement en bois de l'école Orée du Bois : 9 423,00 € TTC.
- Plantation de palmiers port de Saint-Mandrier : 5 857 € TTC.
- Plantation de palmiers au Pin Rolland, Marégau et Village : 26 767,32 € TTC.
- Plantation de Palmiers Syagrius, place des Résistants et port et fourniture de végétaux et arbres fruitiers : 7 765,02 € TTC.
- Rénovation du réseau arrosage : 25 408,80 € TTC.
- Achat de matériel (tondeuses, débroussailluses,...) : 3 905,71 € TTC.
- Traitement des palmiers aux nématodes (fonctionnement) : 2796 € TTC.

#### 3- Espaces Naturels et Paysagers (cas particuliers, compétence gérée en Antenne)

- Création de pistes sur le domaine de l'Ermitage : 10 350 € TTC.
- Débroussaillage forêt communale en gestion à l'antenne Métropolitaine : 4 200 € TTC.
- Achat de matériel : 1 176,33 € TTC.

#### 4- Concession plage Sainte Asile

- Rechargement en sable, reprofilage de la plage, déplacement des banquettes de posidonie : 17 639,04 € TTC (fonctionnement).
- Aménagement exutoire plage : 3 144 € TTC.

#### 5- Entretien du réseau pluvial

- Campagne de curage annuel du réseau pluvial : 19 564,68 € TTC (Fonctionnement).
- Curage déchèterie et abords : 3 686,08 € TTC (Fonctionnement).
- Rénovation pluvial quai Séverine : 5 451,60 € TTC (Investissement).

#### 6- Propreté Urbaine

- Balayage mécanisé des voies avec lavage secteurs : 125 000 € TTC (fonctionnement).
- Achat outillage : 4 391,95 € TTC.

#### 7- ZAE : Parc d'Activités Marines

- Portail entrée PAM4 : 961,59 € TTC.

Christian **TOULOUSE**  
Adjoint au Maire chargé de l'Aménagement du Territoire



Protection du cheminement en bois, vers l'école Orée du Bois



## Tu connais la MIAJ ?



Alors si vous n'êtes ni en emploi, ni en formation et que vous avez entre 16 et 25 ans, venez à la Mission Locale rencontrer votre conseillère Mission locale. Vous trouverez une solution grâce au plan jeunes #1jeune1solution. Un seul objectif : « Aucun jeune sans solution ».

### Avec la Mission Locale vous pouvez :

- Vous faciliter l'entrée dans la vie professionnelle,
- Vous orienter et vous former vers les secteurs et les métiers d'avenir,
- Être accompagné vers l'emploi, tout le long de votre parcours, jusqu'à ce que vous deveniez autonome.

### Exemple de solutions :

- Une formation qualifiante (ou pré-qualifiante) si vous êtes sans qualification ou en échec dans l'enseignement supérieur.
- Un accompagnement Garantie Jeunes\* de 12 mois avec une indemnité mensuelle.
- Une mission de Service Civique pour vous permettre de vous engager dans une association.
- Une promo 16-18 ans de L'AFPA, pour trouver ce que vous voulez faire de votre vie...
- Et beaucoup d'autres accompagnements selon votre profil : parrainage vers l'emploi, mobilité internationale, etc.

La MIAJ, c'est la Mission Locale qui intervient sur Saint-Mandrier (et sur les 13 communes de l'Ouest Var) pour tous les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés. Comme toutes les Missions Locales en France, son rôle est d'accompagner les jeunes vers l'emploi et l'autonomie.

Christine Dauguet, conseillère à la Mission Locale, accueille tous les jeunes de Saint-Mandrier qui ont arrêté l'école et ont envie de trouver une solution pour leur projet d'avenir, **tous les lundis après-midi** : rue Anatole France au pôle social à Saint-Mandrier.



*\*La Garantie jeunes est un droit ouvert qui s'adresse aux jeunes de 16 ans à moins de 26 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (NEET). Cet accompagnement est assorti d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi d'environ 500 euros par mois.*

Pour + d'infos, ou prendre RDV, contactez la Mission Locale et connectez-vous sur le Facebook de la MIAJ (La Seyne).  
Contact : Christine DAUGUET - 04 94 10 21 82  
Par courriel : c.dauguet@mlmiaj.fr / miaj@mlmiaj.fr

Et si vous êtes parents d'un jeune dans les cas évoqués, vous pouvez aussi les contacter pour plus d'informations !

Laure PICHARD  
Conseillère Municipale  
déléguée à l'Emploi et au Commerce

## ESSOR Economique

### SO BIEN-ÊTRE

Sonia vient de s'installer à Saint-Mandrier.

Elle propose des massages de bien-être mais aussi des massages avec soins énergétiques, du magnétisme, des soins au pendule, le rééquilibrage des chakras. Elle coupe également le feu et opère des déblocages émotionnels.

Elle reçoit à son domicile et plus tard, pourra se déplacer avec sa table.

Vous pouvez la joindre au :  
06 62 18 10 41  
soniascifo68@gmail.com



### CARTES GRISES

Habilité par la Préfecture pour effectuer toutes vos démarches concernant vos cartes grises (changement de titulaire, duplicata, changement d'adresse), Jacques Charpiot se tient à votre disposition à Saint-Mandrier.

Jacques CHARPIOT  
Hameau du Baou - Bat. C  
Le Pin Rolland  
Tel : 06 87 40 94 19  
jacquescharpiot@free.fr



## Le mot de l'opposition

L'attrait d'une presqu'île, c'est qu'elle ne se traverse pas. On y vient, on y séjourne et on en repart. Du moins quand l'unique accès routier n'est pas saturé comme ce fut le cas dans le courant du mois de février.

Conjonction momentanée de travaux et de limitations sur laquelle nous n'épilguerons pas mais qui illustre qu'une croissance infinie dans un monde limité est simplement impossible. 310 logements par-ci, 100 par-là, quelques saupoudrages supplémentaires et la congestion aiguë de février deviendra un mal chronique.

Le problème peut être retourné dans tous les sens, l'accès routier de la presqu'île n'étant pas extensible, les Sablettes resteront encore et toujours un goulet d'étranglement. D'ailleurs, le plan de déplacement urbain 2015-2025 de la métropole ne prévoit aucune solution d'amélioration pour la presqu'île et Toulon est la 5<sup>ème</sup> ville la plus embouteillée de France !

Les navettes maritimes sont infiniment appréciables et constituent presque un privilège, et si augmenter la fréquence des liaisons et instaurer un cabotage entre les communes littorales seraient un premier axe d'amélioration, malheureusement cela ne répondra pas aux besoins principaux de déplacement des Mandréens. Non ! La seule solution pour limiter ces engorgements est de renoncer à de nouvelles constructions.

La bétonisation de la presqu'île n'est pas une fatalité et son avenir n'est pas dans une fuite en avant de la croissance de sa population. Tout comme il est urgent de mettre en place des solutions de transports maritimes alternatifs pour éviter que les poids lourds ne traversent les agglomérations et le port de Saint Mandrier. La préservation de la presqu'île de charme, image si souvent mise en avant, et la sécurité physique des mandréens sont en jeu.

Alors évidemment certains nous traiteront d'écolos bobos mais même Olivier de Kersauzon, faisant son autocritique, reconnaît le rôle vital de l'écologie. Il déclare ainsi que pendant longtemps « *Quand j'entendais les écolos parler de la nature, je n'étais pas sûr qu'ils savaient reconnaître une feuille de chêne d'une feuille de hêtre* » mais il concède aujourd'hui " *On a eu du mal à comprendre. On n'avait pas encore compris que l'énorme machine était en route et qu'on était souvent en train d'abîmer cette planète.* " *Moi je l'ai vu tardivement, j'étais comme l'idiot auquel on montre la lune et qui regarde le doigt en se disant que le doigt n'est pas terrible. J'assume.* "

Heureusement, il n'est jamais trop tard pour changer le cours des choses.

**Les élus de la Vague Mandréenne :** Pierre Calmet, Denis Clave, Philippe Dézéraud, Jean-Ronan Le Pen, Nolwenn Montagny



**Saint-Mandrier-sur-Mer participe aux 48h de l'agriculture Urbaine édition 2021 : Informations sur les48h.fr**

## Reconnaître les OISEAUX de nos jardins



Mésange Charbonnière



Mésange Nonnette



Mésange Bleue



Mésange huppée



Rougequeue à front blanc



Rougequeue Noir



Grimpereau des jardins



Sittelle Torchepot

## BOULES de graisse

### Ingédients pour fabriquer les boules de graisse :

- Une matière grasse végétale sans sel au choix : Margarine, beurre ou végétaline
- Un mélange de graines spécial oiseaux de la nature, oiseaux du ciel trouvable en supermarché
- Des pics à brochette en bois
- De la ficelle ou du fil de fer
- Facultatif : des gants en latex pour éviter d'avoir les doigts tout gras !

Astuce du jardinier : les petits oiseaux de nos jardins préfèrent les graines de petite taille. Si vous le pouvez, trouvez un mélange composé de petites graines, ou alors concassez les. Ne choisissez donc pas exclusivement des graines de tournesol !

### Préparation des boules de graisse :

Mélangez la margarine et les graines pour oiseaux sauvages. Faites une forme de boule puis glissez un pic à brochette au centre. Placez les boules au congélateur pendant 12 heures. Vous pourrez ensuite les conserver au frigo.

Retirez ensuite le pic à brochette et glissez la ficelle à travers le trou. Il ne reste plus qu'à la suspendre !



# ASSOCIATIONS - JEUNESSE - SPORTS - LOISIRS

## Les STAGES du Centre Nautique

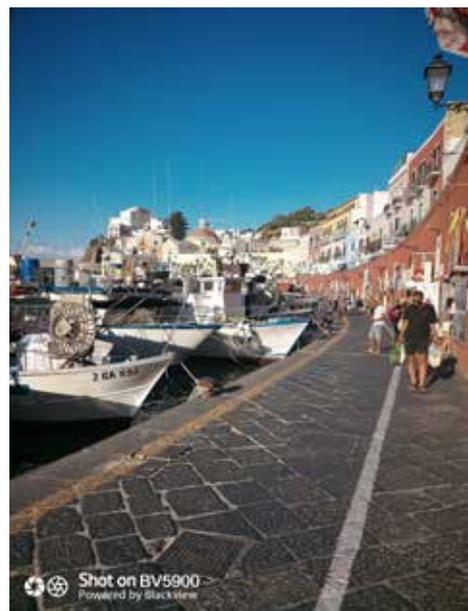
Le Centre Nautique de Saint-Mandrier vous propose dès aujourd'hui la possibilité d'inscrire vos enfants pour des stages de voile pendant les vacances de Pâques.

Ces stages sont ouverts aux enfants dès 6 ans.

Les plus jeunes, jusqu'à 11 ans, pratiqueront l'Optimist le matin de 9 h 30 à 12 h 00, et les adolescents pratiqueront le catamaran sur des New cat 12 l'après-midi, de 14 h 00 à 16 h 30.

Nota : vu les conditions sanitaires, seules les personnes de la même famille peuvent naviguer à 2 sur le catamaran, pour les autres, la navigation sera solitaire.

**INFOS ET RÉSERVATIONS :** 07.68.01.86.15  
contact@cn-saintmandrier.fr  
Centre Nautique de Saint-Mandrier  
Annexe Bailly de Suffren - Quai Séverine



## HORIZON VOILES Notes de voyage 8

Le 17 juillet 2020, 6h15, nous levons l'ancre. Après avoir contourné l'île de PROCIDA par l'est, cap au 280 sur Ponza, que nous atteignons à 15 h 36.

Une renverse de vent est prévue et nous choisissons de mouiller dans le port où une zone est prévue à cet effet.

Beaucoup de monde et d'allées et venues, des ferries, des navettes rapides à foils, des cargos, des bateaux de pêche, des plaisanciers voiles et moteurs de toutes les tailles...

Après avoir vérifié l'ancre avec PMT, on descend l'annexe pour aller à terre, siroter une bière servie avec plein de petits amuse-gueules italiens. Le soleil se couche sur Ponza, on récupère nos pizzas pour aller dîner à bord.

Richard **PEAUDEVIGNE**  
Skipper du MANGO TANGO

A suivre...

## La Mandréane devient LES FÊTES MANDRÉANES

Lors de son assemblée du mois de février dernier, l'association La Mandréane a procédé à un renouvellement de son Conseil d'Administration.

C'est donc maintenant une équipe présidée par Jean-Claude Thiel-Bianco qui prend le relais afin d'assurer la continuité de l'organisation des fêtes et animations, en collaboration avec la Commune.

Le nouveau président et son conseil d'administration (composé d'Alain Ballester, Sandra Campus, Nadia Manca, Philippe Maretto,

Melody Van Huffel, Dominique Poloce-Finiels, Christel Bergeon et Jean-François Bastolet), remercient chaleureusement toute l'équipe précédente et notamment Mmes Christine Argensse et Marie-France Giovannelli, pour leur dévouement et leur engagement durant toutes ces dernières années au service des Mandréens ainsi que pour la grande qualité des manifestations proposées.

L'association, qui aura désormais pour nom "**Les Fêtes Mandréanes**", espère que cette

période si troublée permettra néanmoins aux habitants de Saint-Mandrier de continuer à se retrouver souvent, dans la joie et la bonne humeur, à l'occasion des moments festifs qui leur seront proposés.

Jean-Claude **THIEL-BIANCO**  
Président

# La RECETTE de l'Ermitage

TAUTENNES (Encornets) farcis à l'Américaine

## Pour 4 personnes

- 4 tautennes (selon la taille)
- 2 douzaines de moules
- Une botte d'épinards de L'Ermitage
- 1 boîte de tomates concassées
- 1 bouquet garni
- 1 piment doux
- Du pain trempé dans du lait
- 2 verres de vin blanc
- Un peu d'alcool pour flamber (pastis ou cognac)
- Ail, oignons, poivre



Videz et lavez les encornets. Enlevez les yeux et le bec dur des têtes.

Faites blanchir les épinards, bien égoutter.

Faites tremper le pain dans du lait.

Dans une marmite, faites ouvrir les moules 5 mn. Filtrez, mais gardez l'eau des moules. Une fois refroidies, sortez-les de leurs coquilles, hachez-les.

Dans une poêle, faites revenir dans un peu d'huile, l'oignon haché, les têtes et tentacules hachées, les moules hachées, poivrez. Ne pas saler à cause des moules.

Ajoutez 2 verres de vin blanc et faites cuire tout ensemble avec 2 gousses d'ail.

Le fond réduit de moitié. Mélangez bien.

Remplissez le ¾ des tautenes. Fermez avec du fil de cuisine.

**Préparez une sauce tomate :** huile, oignon, ail, tomates concassées, le piment doux (espelette), bouquet garni. Laissez mijoter sans roussir.

Dans une cocotte, faites revenir les tautennes dans un peu d'huile, ajouter l'alcool et hors du feu, flambez.

Ajoutez l'eau des moules, la sauce tomate pas trop épaisse et 1 verre de vin blanc. Rectifiez l'assaisonnement.

Faites cuire doucement pendant 45 mn et servez avec un riz blanc.

Bon appétit !

PS : Voici une façon de faire, il y en a d'autres. A la place des épinards, vous pouvez mettre le vert des blettes ou le vert de l'herbette, une blette sauvage que l'on trouve à l'état sauvage dans la nature. Il y en a au Domaine de l'Ermitage. Avec l'herbette, on peut également faire les cannellonis...



# MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE



## Immergez-vous dans le Patrimoine de TPM

La Maison du Patrimoine - Centre d'Interprétation du Patrimoine Métropolitain, vous propose un outil multimédia innovant pour découvrir en visites virtuelles l'intérieur de monuments et sites emblématiques de la Métropole. Ces visites immersives racontent l'histoire passionnante de notre Patrimoine. Découvrez et admirez ces lieux en 360° !

"Raconte-moi le Patrimoine" est un nouvel outil multimédia proposé par la Métropole TPM et la Maison du Patrimoine. Il vous propose gratuitement de découvrir en visites virtuelles l'intérieur de monuments et sites emblématiques de la Métropole TPM.

### Des visites immersives en accès libre

Ces visites immersives enrichies d'images, de sons, de vidéos, de cartes, de textes et plans racontent l'histoire passionnante de notre Patrimoine. Pour ce faire, déplacez vous librement dans l'image à l'aide de votre souris et découvrez des angles inédits.

Pour décupler l'effet immersif : glissez votre smartphone à l'intérieur d'un casque VR !

### Carte interactive

Grâce à la carte interactive de la Métropole vous pouvez cliquer sur la ville de votre choix. Un fort, une chapelle, un site insolite s'ouvrira à vous pour vous faire partager ses secrets.

Ces visites permettent d'accéder à des trésors inaccessibles au public, ouverts parfois que temporairement, ou encore de préparer votre visite et de rendre accessibles ces lieux aux personnes en situation de handicap.

### 5 lieux en 360°

D'un clic sur le nom des sites, retrouvez-vous virtuellement à l'intérieur des édifices. Et admirez...la chapelle Saint-Louis avec sa remarquable coupole à Saint-Mandrier-sur-Mer, la Tour Royale 1ère tour de défense de la rade de Toulon, le fort Balaguier ou Napoléon Bonaparte se distingua à La Seyne-sur-Mer, la Galerie Malbousquet un site totalement insolite à Toulon et enfin le Couvent des Observantins, le premier et le plus important des couvents d'Ollioules.

Depuis le site Internet de la ville [www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr), vous pouvez accéder directement à ces visites en cliquant sur l'onglet "Découvrir" où vous trouverez le lien direct des "Visites virtuelles de MTPM".



## Redonnons sa place à l'ABEILLE

Sur le DOMAINE DE L'ERMITAGE, 4 ruches, dont une pédagogique, ont été installées en partenariat avec le Petit Marseillais, le Conservatoire du Littoral et la Commune, afin de sensibiliser les individus à la préservation des abeilles et de la biodiversité.

Depuis quelques années, on assiste aux déclinés des abeilles et autres pollinisateurs. L'implantation d'une ruche pédagogique BEE-PASS, au Domaine de l'Ermitage est un engagement pour la préservation de l'environnement et de la biodiversité. Par ce moyen, il est important de redonner sa place à l'abeille en la rendant proche et visible. Grâce à cette ruche, vous pouvez observer le travail des abeilles.

L'abeille représente un acteur essentiel et durable de l'environnement. Son rôle est primordial pour la pollinisation des plantes à fleurs, dont celles qui participent à notre alimentation.

- **La reine** : durée de vie, 5 ans. Unique, elle pond les œufs pour assurer la relève.
- **Les faux bourdons** : durée de vie, 4 à 6 mois. Au nombre de 1000 à 4000 par ruche, ils fécondent la reine.
- **Les abeilles ouvrières** : durée de vie, 20 à 35 jours en période de butinage, 3 mois en hivernage. Au nombre de 100 000 en hiver, 30 000 en été, elles sont butineuses, nettoyeuses, ventileuses, bâtisseuses et nourrices.

Les abeilles sont en danger à cause de maladies, de la dégradation de l'environnement liée à l'usage de pesticides et du réchauffement climatique.

Les abeilles butinent sur 3 km à la ronde, donc sur TOUTE la Presqu'île. **Il serait important de ne plus utiliser de pesticides dans les jardins de Saint-Mandrier.** Il existe des alternatives naturelles à ces produits pour éloigner les insectes nocifs pour les plantes.

Un autre danger est présent sur la Presqu'île et ailleurs. Le frelon asiatique qui décime nos abeilles chaque été. Sur le Domaine, des pièges à frelons ont été installés et ils remplissent bien leur rôle.

Les abeilles butinent les fleurs pour en récolter le nectar qui sert à produire le miel. Elles forment des boules de pollen à leurs pattes et s'en recouvrent. Elles pollinisent alors les fleurs en se déplaçant et cela permet aux plantes de donner des fruits ou des légumes.

La préservation de l'environnement est l'affaire de tous !

Préservez les abeilles ! Non à l'utilisation de produits chimiques. Une seule abeille infectée peut détruire toute sa ruche.

Consultez la page Facebook « Au Domaine de L'Ermitage », de nombreux conseils pour vos jardins, vous sont donnés.

Michel **BRUEL** et Mary-Jo **BIANCO**  
Domaine de l'Ermitage



Denis l'apiculteur.

